

# **Le conseiller d'orientation-psychologue et les évolutions de son rôle au collège**

*Patrick MELLON : L'orientation au collège. Evolution depuis 1975, enjeux et perspectives.*

*Revue de l'AFAE, n° 1, 2002, Collège(s) et Collégiens II. pp. 33-46*

## ***Le contexte avant l'éducation à l'orientation***

La pratique des tests collectifs : en 1996, un COP sur deux déclare y avoir recours dans toutes les classes d'un niveau ou ponctuellement en raison de situations particulières.

A partir de 1973 et des Nouvelles procédures d'orientation, accent sur les séances d'information et sur les entretiens individuels;

L'intervention aux paliers d'orientation sont privilégiés.

## ***La perspective de l'éducation à l'orientation***

Répartir les rôles entre les différents acteurs, c'est une œuvre collective.

Déconnecter la démarche des procédures d'orientation.

Sans doute évolution vers un assouplissement des procédures et responsabilité de la décision plus importante du côté des usagers.

Il faut ici faire des références aux différents modèles européens :

- Les quatre types d'Ecole
- Les moyens attribués à l'orientation
- Les suites de la conférence de Lisbonne

## ***Les évolutions du rôle des conseillers d'orientation-psychologues***

Compétences de psychologues mise au service :

- Des élèves les plus défavorisés et dans la phase individualisée
- De la compréhension du fonctionnement des groupes et dans les conseils aux acteurs.

Impulsion, animation, formation des équipes éducatives.

Concertation pour aboutir à la contractualisation entre CIO et établissement.

Conseiller technique des chefs d'établissement et des équipes éducatives.

## Conseiller technique des chefs d'établissement et des équipes éducatives.

- Compétences diversifiées :
  - Analyse des processus et des résultats de l'EPL
  - Bonne connaissance de l'environnement éducatif, économique et social
  - Maîtrise des outils et des méthodes
  - Appréhension des besoins des élèves
  - Bonne perception des compétences des acteurs, etc
  
- Complexité : s'appuyer sur le CIO « le conseiller pris individuellement n'a peut-être pas toutes les compétences, tous les savoirs, toutes les capacités d'expertise, mais il sait où elles se trouvent et comment les mobiliser. » (p. 44)
  
- « Etre conseiller technique constitue une dimension nouvelle et de plus en plus importante du métier de COP. Cette dimension ne sera effective que par la rupture avec un certain « isolement » du conseiller dans « son » établissement et par le développement de nouveau partenariat CIO-collège, notamment dans le cadre de la contractualisation. » (p. 44)